



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?100-du-budget-de-l-action-sociale-interministerielle-utilise-en-2015>

100% du budget de l'action sociale interministérielle utilisé en 2015 ?

- Action sociale -



Date de mise en ligne : vendredi 16 octobre 2015

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le comité d'action sociale (CIAS) est une instance consultative. Pour l'UNSA, il doit avoir un rôle d'expertise, d'observation et d'orientation de l'action sociale interministérielle. Lors du CIAS réuni le 15 octobre 2015 en présence du nouveau directeur de la DGAFP, l'UNSA-FP est intervenue pour demander que tous les crédits 2015 soient réellement employés.

Les derniers éléments montrent qu'en 2015, le budget devrait être entièrement utilisé ce qui serait une première.

Présentation du budget 2016 de l'Action sociale interministérielle

Le budget 2016 devrait augmenter légèrement à 126,8 millions Euros contre 125,2 millions Euros en 2015.

Avec un budget prévisionnel proche de celui de 2015, les ordres de grandeur n'évoluent pas. On retrouve, entre autre, comme prévisions :

- 38 millions pour les Chèques vacances,
- 41,7 millions pour les Chèques « Emploi Service Universel - garde d'enfants de 0 à 6 ans »,
- 25,5 millions pour les places en crèche
- 5,2 millions pour l'aide à l'installation des personnels
- 1,45 millions pour le logement et le logement d'urgence
- 3,5 millions pour les SRIAS
- 9 millions pour les restaurants inter-administratifs

L'annonce de la mise en place d'un groupe de travail sur les barèmes comme l'UNSA-FP le demandait ouvre une perspective d'amélioration afin que dès 2017 le couple barème/prestation puisse permettre à plus d'agents de bénéficier de l'action interministérielle.

Aide au maintien à domicile pour les agents retraités

350 000 courriers ont été envoyés à l'occasion de la campagne d'information sur l'AMD.

L'UNSA-FP revendique toujours un barème à l'image de celui de la CNAV avec l'introduction des 7ème et 8ème tranches pour les retraités de la fonction publique. Pour l'UNSA-FP, leurs pensions sont revalorisées comme celles de tous les autres, en fonction de l'indice des prix. Ils devraient donc pouvoir bénéficier des mêmes droits.

Nouvelle circulaire « guide » pour la restauration administrative interministérielle.

Après plusieurs années de travail, cette circulaire volumineuse avec ces annexes remplacera celle de 1995. Plus précise, elle facilitera la gestion des restaurants. Elle rappelle, par exemple, que le propriétaire du bâtiment est tenu d'effectuer les travaux d'accessibilité ou encore, elle explicite certains outils de gestion.

Elle indique que les retraités peuvent à la fois venir déjeuner mais aussi s'investir dans la gestion des RIA. Cependant, les retraités seront considérés comme visiteurs extérieurs sur le plan tarifaire. L'UNSA-FP demandait qu'ils puissent bénéficier des mêmes tarifs que les agents en activité sans succès. L'UNSA-FP s'est donc abstenue.

SRIAS : une fusion prévue en 2017 dans le cadre des nouvelles régions

L'UNSA-FP estime important de réfléchir à la mise en place d'un dispositif qui permettra de maintenir des structures locales au plus près des agents.

De plus, l'UNSA-FP a réaffirmé que l'Action sociale ne devait pas être un outil RH d'accompagnement de la réforme territoriale de l'État.